

KRATOM

Par [katharine](#) Posté le 18/10/2017 à 11h30

le kratom est il légal en France

1 RÉPONSE

Profil supprimé - 19/10/2017 à 19h07

Salut !

J'ai cherché sur Legifrance, sur des forums de consommateurs, etc...

Bref, une réponse ressort régulièrement: le Kratom n'est ni légal ni illégal.

Un vide juridique qui s'explique par le faible nombre de consommateurs.

Mais ça reste un alcaloïde qui appuie sur les mêmes récepteurs que les opiacés (mu), il y a donc un risque de dépression respiratoire avec la substance seule.

Ça reste dangereux, à consommer de préférences avec une personne de confiance qui ne consommera pas de stups.

Mais la meilleure option reste l'arrêt.
